



HAL
open science

À propos d'un conflit aspectuo-temporel engendré par certains usages du passé composé

Denis Apothéloz

► **To cite this version:**

Denis Apothéloz. À propos d'un conflit aspectuo-temporel engendré par certains usages du passé composé. E. Corre; D.-T. Do-Hurinville; H.-L. Dao. Autour de "L'Étranger" de Camus et de ses traductions., J. Benjamins, A paraître, 10.1075/lis.35 . hal-02489604v1

HAL Id: hal-02489604

<https://hal.science/hal-02489604v1>

Submitted on 24 Feb 2020 (v1), last revised 18 Aug 2020 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A paraître dans :
E. Corre, D.-T. Do-Hurinville & H.-L. Dao (éds) :
Autour de L'Étranger de Camus et de ses traductions. Amsterdam : J. Benjamins.

À propos d'un conflit aspectuo-temporel engendré par certains usages du passé composé¹

Denis Apothéloz
Université de Lorraine & ATILF

Abstract

In Camus's novel *L'Étranger*, the almost systematic use of the *passé composé* (PC) may cause, in temporal subordinate clauses, an aspectuo-temporal conflict. This conflict, which had already been identified in the 18th century, occurs when the PC in the subordinate clause is forced, for narrative reasons, to refer to the past resultative phase of a situation. Grammarians usually propose to solve this problem of wording by substituting a *passé surcomposé* (PSC) for the PC. This article presents a detailed analysis of the various dimensions of this problem. It shows that its perception as a problem of wording may sometimes result in an inappropriate choice of tense (*passé antérieur*, for example). A hypothesis is formulated whereby this aspectual conflict is resolved by an extension of the lexical meaning of the verb in the subordinate clause, which entails the absorption of the resultative phase. The article concludes by assuming that some PC in Camus's novel contribute to induce an experience of the absurd for the reader.

Key words : *passé composé*, *passé surcomposé*, temporal subordinate clause, "quand", anteriority, resultativity.

Résumé

Dans *L'Étranger* de Camus, l'usage quasi systématique du passé composé (PC) engendre, dans certaines subordonnées temporelles, un conflit aspectuo-temporel. Ce conflit, identifié dès le XVIII^e s., apparaît quand le PC de la subordonnée est contraint, pour des raisons de logique narrative, à exprimer un état résultant dans le passé. Les grammairiens proposent habituellement de résoudre ce problème de formulation en substituant au PC un passé surcomposé (PSC). Le présent article présente une analyse détaillée des différents paramètres de ce conflit. Il montre que sa perception, en tant que problème de formulation, peut parfois se manifester par un choix inapproprié de temps verbal (par exemple un passé antérieur). L'auteur fait l'hypothèse que ce conflit trouve sa résolution dans une extension de la signification du verbe de la subordonnée, par absorption de la phase post-processive (résultative). L'article conclut en faisant l'hypothèse que certains PC de *L'Étranger* contribuent ainsi à produire chez le lecteur une expérience de l'absurde.

Mots clés : passé composé, passé surcomposé, subordonnée temporelle, "quand", antériorité, résultativité.

¹ Merci aux deux relecteurs pour la perspicacité de leurs remarques, qui m'ont conduit à remanier de façon assez importante la version précédente de cet article.

1. Introduction et mise au point

On sait qu'Albert Camus a rédigé *L'Étranger* en adoptant le passé composé comme temps conducteur de la narration, laissant tout de même dans son texte 7 passés simples dans cette fonction (*frappa, donna, passèrent, arrivèrent, dit, causèrent, dura*). Cette innovation a suscité un nombre considérable de commentaires et d'interprétations, à commencer par l'analyse qu'en a donnée Sartre (1947). Le problème examiné ici est en quelque sorte une conséquence du choix fait par Camus.

Dans certains contextes, en effet, l'usage systématique du passé composé (ci-après, PC) se heurte à une difficulté sémantique, difficulté qui s'explique par les propriétés aspectuo-temporelles de ce temps verbal. L'exemple suivant fait voir de quoi il s'agit :

- (1) Quand *j'ai ouvert*, il est resté un moment sur le seuil et il m'a dit :
« Excusez-moi, excusez-moi. » (E)²

C'est ici le verbe de la subordonnée qui est concerné. En effet, le PC est en principe apte à deux types de désignations temporelles : ou bien il réfère au présent, auquel cas il est résultatif, « accompli » ; ou bien il réfère au passé, auquel cas il est processif, « inaccompli ». Or dans cet extrait, d'une part les trois PC désignent évidemment des situations passées (fictivement passées, mais cela est sans incidence pour notre problème) ; mais d'autre part, le PC de la subordonnée ne peut y être interprété que comme signifiant 'une fois la porte ouverte', autrement dit comme résultatif. La forme *j'ai ouvert* se trouve donc ici contrainte de signifier un état résultant dans le passé, valeur que le PC est en principe inapte à produire.

Ce problème a été identifié depuis longtemps et a donné lieu à de nombreux commentaires. Il est par exemple mentionné dans les *Remarques* de l'Académie française (1719-1720) sur le *Quinte-Curse* de Vaugelas, à propos d'une phrase dans laquelle cet auteur utilise, comme dans (1), une subordonnée temporelle d'antériorité comportant un PC qui se voit contraint de signifier un état résultant dans le passé (cf. Ayres-Bennett & Caron, 1996, p. 303³). L'Académie préconise en ce cas de remplacer le PC de la subordonnée par un passé surcomposé (PSC). Ce qui donnerait pour notre exemple :

- (1') Quand *j'ai eu ouvert*, il est resté un moment sur le seuil et il m'a dit : « ... ».

² Les exemples référencés 'E' sont extraits de *L'Étranger*. Les exemples non référencés ont été forgés pour les besoins de l'exposé.

³ La formulation de Vaugelas pointée par l'Académie est la suivante : *La Renommée ne les a mis dans le Ciel, qu'après qu'ils ont dépouillé ce qu'ils avoient de mortel*. L'Académie corrige : *qu'après qu'ils ont eu dépouillé*.

On trouve, avec diverses variantes, les mêmes observations et la même préconisation chez Beauzée (1765), Foulet (1925), Guillaume (1929), Stefanini (1954), Benveniste (1959), Olsson (1971), Martinet (1979), pour n'en citer que quelques-uns. Il est intéressant de noter que Camus a recours à deux reprises au PSC dans *L'Étranger*, les deux fois avec le verbe *finir*⁴ et dans une subordonnée temporelle en *quand*. L'un de ces PSC intervient dans un contexte analogue à (1) :

- (2) À ce moment, ses mains ont eu un geste d'agacement, mais il s'est redressé et a arrangé les plis de sa robe. Quand il a eu fini, il s'est adressé à moi en m'appelant « mon ami » [...]. (E)

On compte dans *L'Étranger* 35 enchaînements articulant, comme dans (1), une subordonnée temporelle au PC et une principale comportant ce même temps verbal (les cas de subordination « inverse » étant ici exclus) ; 35 cas, donc, dans lesquels le problème soulevé plus haut est susceptible de se présenter. Les conjonctions concernées sont : *quand* (28), *lorsque* (4), *dès que* (2), *du jour où* (1). Il n'y a aucune subordonnée en *après que* dans ce texte.

Le présent article a pour principal objectif d'analyser les tenants et les aboutissants de ce conflit aspectuo-temporel. Il n'a pas la prétention d'être une étude linguistique des temps verbaux dans *L'Étranger*. Le roman de Camus y est surtout utilisé comme pourvoyeur d'exemples et de situations linguistiques pouvant enrichir nos données et notre réflexion. Cependant, il est probable que le sentiment d'étrangeté qui se dégage indiscutablement de ce texte n'est pas sans rapport avec le problème analysé ici. On y reviendra brièvement dans la conclusion.

2. Sémantique du passé composé

Commençons par un exposé des propriétés aspectuo-temporelles du PC. Pour ce faire, il est utile de disposer d'un vocabulaire minimal permettant de désigner les différentes phases d'une situation. Le terme de « situation » désigne ici tout type de procès : transitionnel ou non transitionnel, duratif ou instantané, etc. Le Schéma 1, inspiré de Dik (1989), distingue 5 phases et signale la terminologie utilisée pour les désigner. Ce modèle sera également utile lorsqu'il s'agira de décrire plus en détail le conflit mentionné en introduction et ses éventuels modes de résolution.

⁴ Verbe qui paraît exercer une attraction toute particulière (ou susciter les réticences les plus faibles) pour le PSC résultatif, comme cela a été observé depuis longtemps (cf. Dauzat 1947, Olsson 1971). Dauzat allait jusqu'à noter que parmi les grammairiens, ceux-là mêmes qui stigmatisent le PSC, en recommandent pourtant l'emploi quand il s'agit du verbe *finir* ! Camus paraît se conformer à cette règle : on ne trouve dans *L'Étranger* aucune subordonnée temporelle avec *finir* au PC.

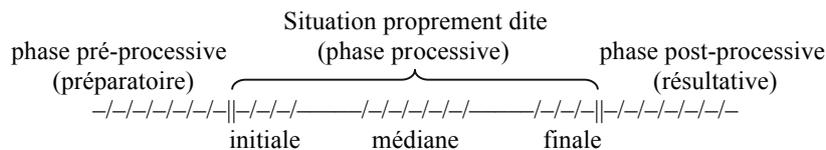


Schéma 1 : Les 5 phases d'une situation

La principale caractéristique du PC est que c'est un temps verbal qui est potentiellement ouvert sur deux moments, correspondant à deux phases distinctes dans le Schéma 1 : (i) la phase résultative, et (ii) la phase processive (formée des phases initiale, médiane et finale)⁵. Cela signifie qu'il est susceptible de désigner sélectivement l'une ou l'autre de ces phases, selon le contexte où il se trouve. Les deux exemples suivants illustrent ces deux valeurs :

- (3) Nous *sommes arrivés* à destination, dit Chausson tandis que la portière couissait, découvrant la station et la file des visiteurs qui attendaient leur tour. (E. Donon, 2004)
- (4) À ce moment, j'*ai bâillé* et le vieux m'*a annoncé* qu'il allait partir. Je lui *ai dit* qu'il pouvait rester [...]. (E)

Dans le contexte de discours rapporté direct de (3), le PC est résultatif : il vise à désigner la phase qui suit l'arrivée proprement dite, de sorte qu'avec un autre prédicat on pourrait lui substituer un présent (par ex. *nous sommes à destination*). On reconnaît là ce que la tradition grammaticale appelle l'« accompli ». Dans le contexte de (4), en revanche, les trois PC sont processifs, chacun désignant la phase processive d'une situation (bâiller, annoncer, dire).

Ces deux exemples diffèrent également par l'époque⁶ où se situe la phase qu'ils désignent. Dans (3), il est question du présent, du moment de l'énonciation, et le PC décrit un état valide dans le présent ; dans (4), il est question du passé et l'enchaînement des PC décrit une séquence de situations localisées dans le passé.

Cependant, la phase résultative que le PC met en évidence n'a pas toujours, avec la phase processive, le lien logique et sémantique qu'on observe dans (3). Dans cet exemple, l'état consistant à être arrivé est la conséquence directe, immédiate, du fait même d'arriver ; il est impliqué par la signification même du verbe *arriver*. Il en irait de même avec des PC comme *il s'est endormi* (= 'il dort'), *il est parti* (= 'il n'est plus là'), etc. Mais avec un verbe non transitionnel (au sens de Vet 1992), la phase résultative n'est pas impliquée sémantiquement par la signification du

⁵ Pour une justification qui s'appuie sur la morphologie, voir Gosselin (2017).

⁶ Comme il est d'usage en aspectologie, j'appelle ici « époque » le passé, le présent et le futur.

verbe ; elle est inférée, et son contenu est par conséquent variable et tributaire des circonstances. Ainsi, des verbes comme *travailler*, *pleuvoir* ou *pleurer* et, de façon générale, les expressions verbales désignant une activité, ne sont pas associés à un état résultant déterminé et directement déductible de leur signification. Cela ne les empêche toutefois pas de pouvoir être utilisés à la manière de (3), c'est-à-dire dans des contextes où c'est manifestement un état résultant présent qui est visé. Ainsi, dans le contexte de (5), le verbe *pleuvoir* au PC désigne un état présent en le qualifiant comme consécutif à la pluie. Il invite à inférer, sur la base d'expériences et de connaissances diverses, un certain nombre de conséquences de cette pluie : sol mouillé, lumière, odeur ou atmosphère particulières, etc.

- (5) De la pièce où j'écris ces mots, je vois les monts Alleghanys, au loin, et tout près, sous les arbres, deux vieux messieurs qui jouent gravement à lancer devant eux un fer à cheval. *Il a plu* et le jour se retire du ciel. Tout est calme. (J. Green, 1946)

Pour rendre compte de cette différence nous avons qualifié ailleurs ces deux manifestations de la résultativité de « sémantique » (ex. 3) et de « pragmatique » (ex. 5) (Apothéloz & Nowakowska 2010).

L'opposition « résultatif » vs « processif » ne doit pas être conçue comme une opposition absolue, mais plutôt en terme de saillance relative (Gosselin 1996). Dans (3) et (5), c'est la phase résultative qui est la plus saillante ; dans (4), la phase processive.

Du côté des PC processifs, ou à saillance processive, trois cas peuvent être distingués.

– Premier cas : le PC est également utilisé dans des contextes où, en dépit de sa processivité, il maintient un certain lien avec le moment de l'énonciation. Examinons l'exemple suivant :

- (6) Bernard, un grand sec encore boutonneux, est un copain d'école de Simon. Madeleine, ronde et avenante, est de Griscourt, mais elle *a habité* quelque temps Lunéville. (G. Tenenbaum, 2008)

En quoi peut-on dire qu'il subsiste, dans (6), une certaine forme de résultativité ? Le verbe *habiter*, au sens où il est utilisé ici, est un verbe d'état, si bien qu'une interprétation sur le modèle de (3), avec état résultant pré-déterminé, est exclue. Est également exclue une interprétation sur le modèle de (5), car le PC de (6) ne vise ni à mettre en évidence un état résultant actuellement observable ni à produire l'inférence d'un tel état. À vrai dire, ce qui subsiste de résultativité dans le PC de (6) est purement épistémique. Cette résultativité réside dans le fait que pour l'énonciateur, au moment où il parle et à sa connaissance, il est avéré qu'à une certaine époque, Madeleine a habité Lunéville. Il ne s'agit pas ici de désigner un événement dans un enchaînement narratif, comme dans (4), mais de porter à la connaissance un certain *fait*. J'utiliserai précisément le terme de « fait »

pour désigner cet emploi du PC. On notera que le passé simple (ci-après PS), dans la mesure où il est complètement déconnecté du moment de l'énonciation, serait inapte à produire cette conséquence épistémique⁷.

– Second cas : il est proche du précédent et peut être illustré par l'exemple suivant :

- (7) Mais Marino n'aime pas les poètes, du moins pas à l'amirauté. Je le lui *ai entendu* dire. (J. Gracq, 1951)

Le PC de cet exemple est utilisé pour signifier ce qu'on appelle, depuis Zandvoort (1932), un parfait d'expérience, et qu'on appelle parfois également parfait existentiel (McCawley 1971). La signification produite par (7) pourrait être glosée par (7') :

- (7') 'Il m'est arrivé (une fois ou plusieurs fois) de le lui entendre dire'.

Cette glose indique que, à la différence de (6), la signification de (7) est sous la dépendance d'une assertion d'advenue (d'où l'appellation de parfait *existantiel*). Dans cet emploi, le PC se trouve souvent sous la portée d'un adverbe de fréquence, comme *jamais, rarement, parfois, souvent*, qui spécifie le composant « une ou plusieurs fois » ; il est également fréquent avec l'adverbe *déjà* (cf. *je le lui ai déjà entendu dire*), adverbe qui redouble l'interprétation existentielle du PC et en est comme une contremarque optionnelle. Le résidu de résultativité de (7) consiste dans l'état actuel de l'énonciateur, état caractérisé par la connaissance ou l'*expérience* qu'il a d'avoir entendu dire une fois au moins par Marino qu'il n'aime pas les poètes.

Il a été montré que dans une partie importante de l'espace francophone (zone à substrat occitan et franco-provençal), l'une des fonctions des formes surcomposées est précisément de coder cette valeur particulière (Apothéloz 2010, Borel 2019). De sorte que l'exemple (7) pourrait, dans cette variante de français, être formulé sous la forme de (8) :

- (8) Je le lui *ai eu entendu* dire.

– Troisième cas : il s'agit du PC utilisé pour conduire la narration dans le passé et illustré par l'exemple (4) ci-dessus. C'est l'emploi que Benveniste (1959) qualifiait d'« aoriste du discours », notamment en raison de sa substituabilité avec le PS, et nous conserverons ici ce qualificatif d'aoriste.

Ce rapide passage en revue conduit à distinguer quatre emplois du PC :

⁷ Cet emploi correspond, nous semble-t-il, à celui que Vet (1992 : 49-52) appelle « antérieur de présent ». Cet auteur distingue également quatre types de PC.

- (i) Un emploi de présent résultatif (exemples 3 et 5)
- (ii) Un emploi factuel (exemple 6)
- (iii) Un emploi existentiel ou de parfait d'expérience (exemple 7)
- (iv) Un emploi aoristique (exemple 4)

On notera que l'utilisation que les grammaires traditionnelles font du qualificatif d'« inaccompli » confond en général les emplois (ii), (iii) et (iv).

L'emploi (i) revient typiquement à mettre en saillance un état résultant valide au moment de l'énonciation, en présentant cet état comme la conséquence d'une situation antérieure. Les trois autres emplois mettent en saillance la phase processive, mais chacun de façon différente et avec un résidu de résultativité variable. Les emplois (ii) et (iii) conservent un lien épistémique avec le présent, la différence étant que le type (iii) comporte une assertion d'advenue ; ce qui, à la manière d'un quantificateur existentiel, implique, à défaut d'information plus précise, un nombre indéterminé d'occurrences de la situation désignée. Quant à l'emploi (iv), c'est typiquement celui qu'on rencontre dans les séquences narratives au passé et qui a tellement frappé les premiers lecteurs de *L'Étranger*. C'est celui qui met le plus en saillance la phase processive et à propos duquel on peut par conséquent se demander s'il conserve quelque chose de la résultativité du PC et plus généralement de son rapport avec l'énonciation⁸.

On sait que dans l'histoire des temps verbaux du français il y a eu – et il y a encore – concurrence entre le PC et PS. À cet égard, *L'Étranger* est certainement une étape de cette histoire ; du moins il a été reçu comme tel. Il n'est pas possible ici d'aborder cette question, mais on peut noter que l'originalité de Camus en matière de PC concerne exclusivement le type (iv). Dans le français du XXI^e siècle, la concurrence PC/PS ne concerne plus guère que cet emploi. On rencontre certes encore, sporadiquement, le PS dans des emplois factuels voire existentiels, mais il est alors reçu comme archaïsant. Cependant jusqu'à la période du français classique, dans certains contextes négatifs (typiquement : quand le verbe est sous la portée de l'adverbe *jamais* et associé à l'expression de la superlativité), le PS est encore extrêmement fréquent en emploi existentiel (Apothéloz 2017). Voici un exemple intéressant à cet égard : pour signifier un parfait d'expérience, l'auteur fait alterner le PS et le PC, le PS étant systématiquement utilisé quand il est sous la portée de *jamais* et dans une proposition exprimant la superlativité :

- (9) Toutesfois [...] je m' imagine que vous n' estes point content de cette fortune [...]. Elle ne sçauroit estre plus puissante ny mieux establee qu' ell' est, mais elle pourroit estre plus douce et plus agreable : Vous *ne receustes jamais* de si grands honneurs, mais vous *avez gousté autresfois* de plus pures joyes : *jamais il n' y eust* plus de victoires, ny plus d' avantages sur l' Etranger ; mais *il n' y eust jamais* plus de maux intestins, ny plus de brouillerie dans la Maison. (G. de Balzac, Corresp., 1631)

⁸ Comme on sait, ce dernier point fait débat (voir par exemple Wilmet 1992, Revaz 1996, Barbazan 2007, Bres 2010, Apothéloz 2016).

Dans cette séquence, le PC et les trois PS expriment des parfaits d'expérience. Mais seul le verbe qui est sous la portée d'*autrefois* est au PC. Les trois autres, sous la portée de *jamais*, sont au PS.

3. Le passé composé dans les subordinées en *quand*

L'analyse du problème exposé au début de cet article nécessite l'examen de plusieurs points : le fonctionnement des subordinées en *quand*, les relations temporelles exprimées par la construction, et la signification de la conjonction.

3.1. Les subordinées en *quand*

Commençons par distinguer plusieurs types de subordinées en *quand* (ci-après *quand-P*). Celles qui nous intéressent sont des subordinées adverbiales temporelles micro-syntaxiques. Ne seront donc pas prises en considération :

- les *quand-P* complétives (qui ne sont pas adverbiales), comme (9) ;
- celles qui expriment une opposition (qui ne sont pas temporelles), comme (10) ;
- celles qui interviennent dans ce qu'on appelle, d'ailleurs assez maladroitement, « subordination inverse », comme dans (11) ;
- enfin, celles qui entretiennent avec la P principale une relation macro-syntaxique, au sens du Groupe de Fribourg (2012) (cf. aussi Benzitoun & Saez 2016), comme (12)⁹.

(9) Dérégulé, il [l'estomac] ne sait plus *quand* il est temps de manger pour répondre au signal de la faim. (www.mangerbouger.fr)

(10) Or il y a eu 2000 personnes *quand* il en aurait fallu le double pour entrer dans nos frais. (*Corse-Matin*, 2012)

(11) Nous allions partir *quand* Raymond, tout d'un coup, m'a fait signe de regarder en face. (E)

(12) [...] et moi, *quand* j'y songe, je ne l'ai guère défendu contre les humiliations. (G. Brizac, 1996)

Les *quand-P* adverbiales temporelles ont pour fonction d'identifier et de désigner un intervalle temporel, à partir de l'information apportée par la proposition introduite par la conjonction. Elles équivalent donc

⁹ La formulation (12) ne vise pas à localiser l'absence de défense (*je ne l'ai guère défendu*) dans un intervalle temporel déterminé par *quand j'y songe*, comme ce serait le cas de *je deviens triste* dans : *quand j'y songe, je deviens triste*. La *quand-P* de (12) a une valeur méta-énonciative. Cette relation pourrait être suggérée orthographiquement par l'insertion du signe « deux-points » après la *quand-P*, la suite donnant le contenu des pensées annoncées.

fonctionnellement à un syntagme prépositionnel ou à une relative déterminative à antécédent temporel : *quand il est venu* identifie un intervalle temporel à partir de *il est venu* (intervalle qui peut servir ensuite à localiser une autre situation), et équivaut fonctionnellement à un syntagme prépositionnel (*au moment de sa venue*) ou à une relative (*au moment où il est venu*).

Les *quand*-P adverbiales temporelles peuvent entretenir deux types de relations avec la P principale :

(i) Elles peuvent lui attribuer prédicativement une localisation temporelle, comme dans (13). La *quand*-P a alors un statut rhématique :

- (13) Il avait un feutre mou à la calotte ronde et aux ailes larges (il l'a ôté *quand* la bière a passé la porte) [...]. (E)

(ii) Elles peuvent poser un cadre temporel de validation pour la P principale, comme dans (14).

- (14) *Quand* je l'ai vu, j'ai eu un petit tremblement. (E)

En ce cas, la *quand*-P a un statut syntaxiquement périphérique (circonstanciel) et s'apparente à un cadratif au sens de Charolles & Vigier (2005). C'est essentiellement cette construction qui nous intéresse ici.

3.2. Relations temporelles exprimées par la construction « quand / lorsque- P_1 , P_2 »

Lorsque les deux propositions ont leur verbe au PC, plusieurs relations temporelles peuvent être exprimées par « *quand / lorsque*- P_1 , P_2 ». Cette variation dépend du type aspectuel des verbes utilisés et de divers faits d'interprétation que nous allons examiner. Ces phénomènes sont importants, car le conflit qui nous intéresse ne se manifeste pas dans toutes les configurations et – quand il se manifeste – pas toujours de la même manière ni avec la même intensité. On se limitera dans cet examen, à deux exceptions près, au corpus de *L'Étranger* de Camus.

Les configurations suivantes peuvent être dégagées (voir aussi sur cette question Borillo 1988, Declerck 2006) :

A. Concomitance des phases processives de P_1 et P_2

Il s'agit de la configuration où les phases processives des situations désignées par P_1 et P_2 sont en concomitance complète ou partielle (les deux cas étant souvent indifférenciables). L'effet de *quand* correspond à peu près alors à celui que produirait une conjonction comme *au moment où*.

- (15) Il avait un feutre mou à la calotte ronde et aux ailes larges (il l'a ôté *quand* la bière a passé la porte) [...]. (E)

- (16) Quand je suis entré en prison, on m'a pris ma ceinture, mes cordons de souliers, ma cravate et tout ce que je portais dans mes poches, mes cigarettes en particulier. (E)

B. Concomitance de la phase résultative de P₁ et de la phase processive de P₂ (antériorité)

Cette configuration est traditionnellement appelée « antériorité », car elle implique l'antériorité de la phase processive de P₁ par rapport à la phase processive de P₂¹⁰.

- (17) Lorsqu'ils se sont assis, la plupart m'ont regardé et ont hoché la tête avec gêne [...]. (E)
- (18) Quand elle est partie, le concierge a parlé : « Je vais vous laisser seul. » (E)

L'effet de *quand* correspond alors à peu près à celui que produiraient des conjonctions comme *une fois que*, *après que* ou *dès que*. Cependant on voit immédiatement, ici, le rôle que peut jouer l'interprétation. Compte tenu du fait que les verbes *s'asseoir* et *partir* sont transitionnels et instantanés (« achèvements » au sens de Vendler 1957), on interprète assez spontanément ces exemples comme signifiant respectivement '*une fois assis, la plupart m'ont regardé...*', et '*après son départ, le concierge a parlé...*'. Pourtant une interprétation de type A n'est pas complètement exclue, notamment pour (17) : '*tout en s'asseyant, la plupart m'ont regardé...*'.

C'est typiquement dans cette configuration qu'apparaît le conflit décrit plus haut. Quand elle se présente, Camus évite à deux reprises d'utiliser un PC dans la *quand / lorsque*-P₁ : dans un cas il le remplace par un PSC – cf. ex. (2), repris ci-dessous –, dans l'autre cas il utilise (ou laisse passer...) un PS dans la P₂ (voir ex. 19) :

- (2) À ce moment, ses mains ont eu un geste d'agacement, mais il s'est redressé et a arrangé les plis de sa robe. Quand il *a eu fini*, il s'est adressé à moi en m'appelant « mon ami » [...]. (E)
- (19) Quand je suis entré, le bruit des voix qui rebondissaient contre les grands murs nus de la salle, la lumière crue qui coulait du ciel sur les vitres et rejaillissait dans la salle, me *causèrent* une sorte d'étourdissement. (E)

Il est parfois difficile de discriminer les cas A et B. Ainsi, l'extrait ci-dessous peut être interprété comme signifiant que le prêtre s'est relevé au moment-même de l'arrivée (configuration A) ou immédiatement après (configuration B).

¹⁰ Guillaume (1929) utilisait l'expression de « chronologie par changement d'aspect » pour désigner cette configuration temporelle. C'est en effet le changement d'aspect (résultatif pour le PC de P₁, processif pour le PC de P₂) qui produit la relation de succession chronologique.

- (20) Quand nous sommes arrivés, le prêtre s'est relevé. Il m'a appelé « mon fils » et m'a dit quelques mots. (E)

C'est notamment dans des enchaînements comme celui-ci qu'on est amené à s'interroger sur la nature exacte de la relation temporelle signifiée par *quand*.

C. Consécution P₁ – P₂

Dans cette configuration, la phase processive de la situation désignée par P₂ est postérieure à la phase processive de la situation désignée par P₁.

- (21) *Quand Raymond lui a demandé ce qu'il avait, il n'a pas répondu tout de suite.* (E)
- (22) *Quand il a dit qu'il descendait sur la plage, je lui ai demandé où il allait.* (E)

L'effet de la conjonction s'apparente alors à celui que produirait *après que, une fois que* ou *comme*. On voit clairement dans ces deux exemples le rôle que joue l'interprétation et les connaissances d'arrière-plan (une demande est généralement suivie d'une réponse, etc.).

D. Requalification de P₁ par P₂

Il s'agit de la configuration où P₂ désigne la *même* situation que P₁ et la requalifie lexicalement. Il n'y a pas d'exemple de cette configuration dans *L'Étranger*. En voici deux illustrations :

- (23) Quand il a chanté pour les Chiliens, il a fait œuvre de militant ? (S. Signoret, 1976)
- (24) [...] toutes ces fêtes se ressemblent ; quand vous en avez vu deux ou trois, vous les avez toutes vues. (Erckmann-Chatrion, 1870)

Il est intéressant d'observer que l'opération de requalification exclut que les PC soient interprétés comme aoristiques. Ils sont nécessairement soit factuels soit existentiels. On peut d'ailleurs se demander s'il subsiste de la temporalité dans cette configuration : la requalification n'a pas pour but d'établir une connexion temporelle entre deux situations ; elle vise seulement à prédiquer sur une prédication antérieure (chanter pour les Chiliens, c'est faire œuvre de militant ; en avoir vu deux ou trois, c'est les avoir toutes vues).

Au total, il apparaît que la relation temporelle qui s'établit entre P₁ et P₂ est principalement le résultat d'un construit interprétatif et que celui-ci s'avère souvent assez fragile.

3.3. Signification de la conjonction

Ces données montrent que la signification des conjonctions *quand* et *lorsque*, quand elle est temporelle, diffère quelque peu de la simultanéité ou la concomitance à laquelle on la réduit habituellement. Pour intégrer les différentes configurations temporelles décrites ci-dessus, on fera donc l'hypothèse que les *quand / lorsque*-P adverbiales temporelles ne signifient pas littéralement la simultanéité, mais construisent un intervalle à l'intérieur duquel des situations distinctes sont co-validées. Ce qu'indique la conjonction, c'est, selon cette analyse, non la simultanéité, mais *la co-présence dans un même intervalle temporel*. On examinera plus loin comment, et moyennant quelles manipulations, se construit cet intervalle (§ 5).

4. Analyse du conflit aspectuo-temporel

4.1. L'effet de phrase-labyrinthe

Revenons au conflit aspectuo-temporel évoqué au début de cet article. Du point de vue de la réception, on peut maintenant le décrire comme le résultat d'un cheminement interprétatif s'apparentant au phénomène de *garden-path sentence* (phrase-labyrinthe). Pour le montrer, empruntons à *L'Étranger* l'une de ses subordonnées en *quand* et examinons quelles en sont les continuations possibles, compte tenu des contraintes propres au PC :

(25) Quand le procureur s'est rassis...

Cette expression admet, selon le contexte, les trois continuations suivantes :

– Ou bien elle est extraite d'une séquence au présent de narration, auquel cas le PC est résultatif. Une continuation attendue pourrait alors être une reprise du présent de narration¹¹ :

(26) Quand le procureur *s'est rassis*, la salle *fait silence* et l'interrogatoire *continue*.

– Ou bien elle appartient à contexte omnitemporel, auquel cas le PC est également résultatif. Une continuation attendue pourrait alors être la suivante, par exemple dans le texte d'un règlement de procédure¹² :

¹¹ À noter que les subordonnées en *quand / lorsque* ne peuvent pas signifier un intervalle temporel concomitant du moment de l'énonciation, contrairement par exemple aux subordonnées en *comme* ou en *pendant que*. Merci à Laurent Gosselin de m'avoir rendu attentif à ce point lors du colloque sur *L'Étranger*.

¹² Cette lecture omnitemporelle est également possible pour (26).

(27) Quand le procureur *s'est rassis*, le juge *peut* redonner la parole à l'accusé.

– Ou bien encore elle appartient à une narration passée, auquel cas le PC est processif. Les continuations attendues pourraient alors prendre l'une des formes suivantes :

(28a) Quand le procureur *s'est rassis*, son fauteuil *a produit* un drôle de soupir.

(28b) Quand le procureur *s'est rassis*, il *était* déjà midi.

(28c) Quand le procureur *s'est rassis*, il *avait parlé* pendant plus d'une heure.

Or, la suite du texte de Camus ne correspond à aucune des options ci-dessus. La voici :

(29) Quand le procureur *s'est rassis*, il *y a eu* un moment de silence assez long.
(E)

Cette séquence désigne deux situations localisées dans le passé. Les deux PC doivent donc être processifs. Mais l'enchaînement, compte tenu des situations décrites et de ce que nous imaginons de ces situations, indique que le PC de la subordonnée doit au contraire être interprété comme résultatif : la représentation qu'il vise à communiquer n'est pas que le silence a été concomitant du moment où le procureur s'est rassis, mais bien que le silence a suivi le moment où le procureur s'est rassis (configuration B ci-dessus). Il y a donc, dans cet enchaînement, conflit entre les projections qu'a pu faire l'interprétant à partir de la *quand*-P (compte tenu des propriétés aspectuo-temporelles du PC) et ce qu'il rencontre comme P principale. On pourrait également décrire ce problème en disant qu'il y a, dans ce type d'enchaînement, conflit entre la logique narrative (qui incite à interpréter la séquence comme une configuration d'antériorité, articulant PC résultatif et PC processif) et la grammaire des temps verbaux (qui exclut qu'un PC puisse désigner un état résultant passé). C'est très exactement ce problème que grammairiens et linguistes ont maintes fois soulevé et qu'ils préconisent de résoudre en substituant, dans la *quand*-P, un PSC au PC.

Le type aspectuel de l'expression verbale intervient bien évidemment dans ce problème. Par exemple, un enchaînement comme (30) est assez différent de (29).

(30) Quand elle *a ri*, j'*ai eu* encore envie d'elle. (E)

Le verbe *rire*, contrairement à *se rasseoir*, n'est pas un verbe transitionnel, de sorte que rien n'empêche de concevoir que les deux situations (rire et avoir envie d'elle) soient concomitantes, ne serait-ce que partiellement. En ce cas, les deux PC sont processifs et la relation temporelle entre les deux situations est une concomitance de type A, analogue à celle de (28a).

4.2. Réalité psychologique du conflit : quelques indices

Cependant, force est de constater que des formulations comme (29), réalisant la configuration B, sont malgré tout fréquentes¹³, comme l'a noté Carruthers (1993). On est donc amené à se demander quelle est la réalité psychologique de ce conflit pour les usagers du français.

En fait, les observations de Carruthers, certes incontestables et confirmées par les choix de Camus, sont contrebalancées par d'autres données qui indiquent que, dans certains contextes, les usagers eux-mêmes semblent attester de l'existence d'un conflit. Ces données sont les suivantes.

Borel (2019) a noté qu'on rencontre souvent, dans les contextes qui nous intéressent (configuration B), un passé antérieur (PA) à la place du PC. Selon cette auteure, on trouve de très nombreuses attestations de cette substitution dans la presse contemporaine, et cela dans des contextes où c'est par ailleurs le PC qui conduit la narration ! On peut voir dans ces intrusions du PA (donc d'une forme propre au « récit ») un indice du malaise que peuvent éprouver les sujets parlants à produire des expressions comme *quand / lorsqu'il a fini de manger* pour désigner un état résultant dans le passé. En voici un exemple :

- (31) Lorsque j'*eus* enfin *achevé* les trois numéros, j'*ai eu* l'impression de sortir d'une caverne. (www.urban-comics.com, consulté en oct. 2018. In : Borel, 2019 : 201)

Théoriquement le scripteur avait ici le choix entre :

- le PSC (*ai eu achevé*), temps verbal inexistant dans le répertoire verbal de certains sujets parlants, ou dont la morphologie est parfois mal maîtrisée ;
- le PA, qui présente le désavantage de produire un saut du mode « discours » au mode « récit » ;
- et le PC, qui pose le problème que l'on sait.

C'est même parfois le plus-que-parfait – autre façon d'exprimer un état résultant dans le passé – qui est utilisé. Dans le *Journal* d'Hélène Berr, on trouve l'extrait suivant, qui témoigne vraisemblablement de la même gêne à utiliser un PC :

- (32) Trois heures et demie, Institut. Il était tout en blanc. Nous nous sommes promenés boulevard Henri-IV et revenus ici par les quais.
Quand il *était parti*, j'*ai eu* peur parce que c'était trop beau et trop irréel. (H. Berr, 17.08.1942)

Ces observations indiquent que le conflit discuté ici n'est pas une illusion montée en épingle par quelques grammairiens et linguistes. Pour les

¹³ À cet égard *L'Étranger* ne fait donc pas exception.

sujets parlants, du moins pour certains d'entre eux, il correspond bien à une certaine réalité psychologique.

5. Résolution du conflit

L'Étranger comporte 13 occurrences de la configuration B (décrite en 3.2.). Les conjonctions concernées sont : *quand* (10), *dès que* (2) et *du jour où* (1)¹⁴. Comment expliquer que ces séquences ne sont souvent pas ressenties comme problématiques ?

Nous ferons l'hypothèse que si, dans certaines circonstances et/ou pour certains usagers de la langue, ce conflit ne semble pas être ressenti, c'est qu'il est résolu moyennant certaines manipulations interprétatives. Ces manipulations consistent à faire subir à la signification du verbe ou de l'expression verbale une extension par absorption d'une phase contiguë (cf. Schéma 1). Théoriquement deux types d'extensions peuvent donc être envisagés :

– Par absorption de la phase résultative : l'intervalle temporel que construit la *quand / lorsque*-P₁ inclut alors non seulement la phase processive du verbe de P₁, mais également la phase résultative de ce verbe. C'est dans cet intervalle étendu que P₂ est localisé. Les deux extraits suivants sont de bons candidats pour illustrer ce type de résolution :

(33) Quand je *suis entré* en prison, j'*ai compris au bout de quelques jours* que je n'aimerais pas parler de cette partie de ma vie. (E)

(34) Quand ils *ont vu* qu'ils avaient assez de champ, ils *se sont enfuis* très vite, pendant que nous restions cloués sous le soleil et que Raymond tenait serré son bras dégouttant de sang. (E)

Quelle est l'extension temporelle de l'expression *entrer en prison* ? Cette expression est traitée ici comme si sa désignation passée incluait une partie de la phase résultative (*i.e.* le début du séjour en prison). Ce phénomène est d'ailleurs souligné par l'expression *au bout de quelques jours*. Cette extension sémantique de l'expression *entrer en prison* résout le conflit, car elle amène à réinterpréter l'enchaînement comme une configuration de concomitance (A). *Mutatis mutandis*, on peut faire la même analyse de (34). Dans ces deux exemples, la configuration B est ainsi ramenée interprétativement à la configuration A, et la phase résultative, désormais incluse dans la signification du verbe, est bel et bien désignée et localisée dans le passé.

– Par absorption de la phase pré-processive. C'est le symétrique du cas précédent. L'intervalle temporel que construit la *quand / lorsque*-P₁

¹⁴ Ces chiffres peuvent paraître très petits. Il faut cependant tenir compte du fait que pour exprimer la même configuration temporelle, d'autres formulations existent, permettant de contourner le problème. On trouve ainsi dans *L'Étranger* des expressions comme : *après le déjeuner*, *après le départ du gardien*, *une fois en cellule*, etc.

inclut alors non seulement la phase processive du verbe, mais également la phase pré-processive. Ce cas ne concerne pas le conflit qui nous intéresse ici, mais il relève de la même logique interprétative. On peut l'observer dans l'exemple suivant :

(35) Quand je *suis parti*, ils m'*ont accompagné* à la porte. (E)

Dans cette formulation, le verbe *partir* est en quelque sorte contraint à désigner non seulement le départ *stricto sensu* (comme instant transitionnel séparant « être au lieu x » et « ne plus être au lieu x »), mais également la phase pré-processive (les préparatifs du départ). Cette extension sémantique permet de localiser le départ et le raccompagnement dans le même intervalle temporel¹⁵.

Cette absorption de la phase pré-processive n'a en réalité rien d'exceptionnel. Des formulations comme *je suis en train de partir*, *elle est partie en cinq minutes*, ou encore *je crois qu'il arrive*, dans lesquelles l'expression de la progressivité ou de la durée « dilatent » la situation dénotée par les verbes *partir* et *arriver*, sont résolues dès lors qu'on considère que la signification de ces verbes y subit une extension par absorption de la phase pré-processive.

6. Conclusion et ouverture : retour à Meursault

L'objectif de cet article était d'étudier le conflit aspectuo-temporel dans lequel se trouve le PC quand il est utilisé, en contexte narratif passé, dans une subordonnée temporelle introduite par *quand* ou *lorsque* et exprimant l'antériorité. Cette configuration, pointée comme problématique par les grammairiens dès le début du XVIII^e siècle, est pourtant assez fréquente, notamment dans *L'Étranger* de Camus en raison des choix faits par l'auteur en matière de temps verbal.

Après avoir examiné un certain nombre de questions préalables (propriétés sémantiques du PC, fonctionnement de ce temps verbal dans les subordonnées temporelles en *quand* ou *lorsque*, relations temporelles exprimées par la construction, signification de la conjonction), nous avons décrit ce conflit comme un antagonisme entre la logique narrative, qui induit une interprétation résultative passée du PC, et les contraintes grammaticales propres à ce temps verbal, qui bloquent une telle interprétation. Nous avons également abordé la question de la réalité psychologique de ce conflit, en montrant qu'il existe des données relativement nombreuses et fiables attestant qu'un réel problème se pose parfois aux locuteurs dans ce contexte. Enfin, nous avons formulé l'hypothèse suivant laquelle ce conflit trouve sa résolution dans une réinterprétation de la signification du verbe ou de

¹⁵ Pour d'autres exemples de conflits résolus au niveau de l'interprétation du lexème verbal et de ses phases, voir par exemple de Swart (1998) ou Gosselin (2017 : 59–60).

l'expression verbale de la subordonnée, réinterprétation consistant en une extension de la signification par absorption de la phase résultative. Cette extension sémantique résout en effet le conflit, en ramenant la relation d'antériorité à celle de concomitance dans un même espace temporel.

L'Étranger a été rattaché, par son auteur même, à un ensemble de textes dénommé « cycle de l'absurde » et comprenant également *Le Mythe de Sisyphe*, *Caligula* et *Le Malentendu*. On est donc assez naturellement conduit, au terme du présent article, à se demander s'il est possible d'établir un lien entre l'absurde – l'absurde comme sentiment et comme expérience – et les faits linguistiques étudiés ici.

L'un des éléments les plus frappants et les plus remarquables (au sens littéral de ce qualificatif) du texte de Camus est probablement l'instance narratrice telle qu'elle se construit pour le lecteur au fur et mesure que progresse le texte. Une littérature très importante s'est employée et s'emploie encore à décrire la psyché du personnage-narrateur de Meursault telle que la laisse entrevoir sa façon si particulière de conduire son récit. Sa nonchalance, son apparent détachement de toutes choses¹⁶, sa vision du monde ont été maintes fois soulignés et sont habituellement considérés comme l'une des manifestations du sentiment de l'absurde.

Il faut cependant distinguer dans *L'Étranger* (il serait plus exact de dire : à la lecture de *L'Étranger*) deux manifestations de l'absurde : il y a, d'une part, l'absurde tel que le perçoit Meursault, du moins tel qu'il le représente dans le récit de ce qui lui arrive, et qui contribue indirectement à caractériser sa psyché ; mais il y a, d'autre part, l'absurde tel que peut le ressentir le lecteur à travers la façon même dont Meursault s'exprime, autrement dit à travers ses choix linguistiques. Les analyses présentées dans cet article nous amènent à formuler l'hypothèse selon laquelle certains emplois du PC, précisément pour les raisons que nous avons analysées, contribuent à engendrer chez le lecteur un « malaise » susceptible de l'amener dans des états mentaux similaires de ceux du personnage-narrateur Meursault ; en d'autres termes, à l'amener à éprouver lui-même le sentiment de l'absurde, et pas seulement à assister passivement à sa mise en représentation. Laurent Gosselin (ici même) arrive à des conclusions similaires, en montrant que Meursault tient un discours qui évite systématiquement tout jugement axiologique. Il est intéressant de noter que, s'agissant des temps verbaux, ce phénomène se manifeste dès l'*incipit*, avec son premier passé composé : *Aujourd'hui, maman est morte*. Le lecteur est d'emblée installé dans l'incertitude, puisque ce PC peut être interprété aussi bien comme processif que comme résultatif. La suite, qui se présente comme une retouche, confirme la première hypothèse : *Ou peut-être hier, je ne sais pas*. Mais en même temps qu'elle désambiguïse ce premier passé composé, elle ajoute une nouvelle incertitude...

¹⁶ Comme l'observe L. Gosselin (ici même), il y a dans *L'Étranger* une fréquence tout à fait inhabituelle de *je ne sais pas, je ne savais pas*.

Références

- Apothéloz, D. (2010). Le passé surcomposé et la valeur de parfait existentiel. *Journal of French Language Studies*, 20/2, 105–126.
- Apothéloz, D. & Nowakowska, M. (2010). La résultativité et la valeur de parfait en français et en polonais. In : E. Moline & C. Veters (éds), *Temps, aspect et modalité en français* (pp. 1–23). Amsterdam : Rodopi (*Cahiers Chronos* 21).
- Apothéloz, D. (2016). Sémantique du passé composé en français moderne et exploration des rapports passé composé / passé simple dans un corpus de moyen français. In : P.-D. Giancarli & M. Fryd (éds), *Aoristes et parfaits* (pp. 199–246). Leiden, Boston : Brill (*Cahiers Chronos* 28).
- Apothéloz, D. (2017). Le parfait d’expérience et l’évolution de la relation passé composé – passé simple. In : S. Prévost & B. Fagard (éds), *Le français en diachronie. Dépendances syntaxiques, morphosyntaxe verbale, grammaticalisation* (pp. 157–188). Berne : P. Lang.
- Ayres-Bennett, W. & Caron, P. (éds) (1996). *Les Remarques de l’Académie française sur le Quinte-Curse de Vaugelas (1719-1720)*. Paris : Presses de l’École Normale Supérieure.
- Barbazan, M. (2007). Le trait [+/- allocutif]. Un principe explicatif de l’opposition du passé simple et du passé composé. *Romanische Forschungen*, 119, 429–463.
- Beauzée, N. (1765). Article « Tems ». *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. 16 (pp. 96–117). Neufchâtel : Samuel Faulche & Cie.
- Benveniste, E. (1959). Les relations de temps dans le verbe français. *Bulletin de la Société de Linguistique*, 54/1. Réédité dans : *Problèmes de linguistique générale*, 1 (pp. 237–250). Paris : Gallimard, 1966.
- Benzitoun, C. & Saez, F. (2016). Les constructions en *quand*. *Encyclopédie grammaticale du français*. En ligne : encyclogram.fr
- Borel, M. (2019). *Les formes verbales surcomposées en français*. Université de Fribourg (CH) & Université de Lorraine, thèse de doctorat.
- Borillo, A. (1988). Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel. *Langue française*, 77, 71–91.
- Bres, J. (2010). Polysémie ou monosémie du passé composé ? Actualisation, interaction, effets de sens produits. In : N. Flaux, D. Stosic & C. Vet (éds), *Interpréter les temps verbaux* (pp. 161–180). Berne : P. Lang.
- Carruthers, J. (1993). Passé composé, passé surcomposé : marqueurs de l’antériorité en français parlé. In : G. Hilty (ed), *La phrase. Actes du XX^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, vol. 1 (pp. 109–122). Tübingen : Francke.
- Charolles, M. & Vigier, D. (2005). Les adverbiaux en position préverbale : portée cadrative et organisation des discours. *Langue française*, 148, 9–30.

- Dauzat, A. (1947). *Grammaire raisonnée de la langue française*. Lyon : I.A.C.
- Declerck, R. (2006). *The grammar of the English verb phrase*. Vol. 1 : *The grammar of the English tense system*. Berlin : Mouton De Gruyter.
- Dik, S. (1989). *The theory of functional grammar, I*. Dordrecht : Foris.
- Foulet, L. (1925). Le développement des formes surcomposées. *Romania*, 51, 203–252.
- Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Gosselin, L. (2017). Les temps verbaux du français : du système au modèle. *Verbum*, 39/1, 31–69.
- Gosselin, L. (à par.). Les modalités dans *L'Étranger* et l'expression de l'absurde. (Ici même)
- Groupe de Fribourg (2012). *Grammaire de la période*. Berne : P. Lang.
- Guillaume, G. (1929). *Temps et verbe : Théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris : H. Champion.
- Martinet, A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Didier, Crédif.
- McCawley, J. (1971). Tense and time reference in English. In : C.J. Fillmore & D.T. Langendoen (eds), *Studies in Linguistic Semantics* (pp. 96–113). New York : Holt, Rinehart and Winston.
- Olsson, L. (1971). *Étude sur l'emploi des temps dans les propositions introduites par quand et lorsque et dans les propositions qui les complètent en français contemporain*. Uppsala : Tofters-Wretmans boktryckeri.
- Revaz, F. (1996). Passé simple et passé composé : entre langue et discours. *Études de linguistique appliquée*, 102, 175–190.
- Sartre, J.-P. (1947). Explication de *L'Étranger*. *Situations 1*. Paris : Gallimard.
- Stefanini, J. (1954). La tradition grammaticale française et les temps surcomposés. *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, 28, 67–108. Réédité dans : *Linguistique et langue française* (pp. 37–74). Textes de J. Stefanini réunis par P. Bonnefois. Paris : Ed. du CNRS, 1992.
- de Swart, H. (1998). Aspect shift and coercion. *Natural Language and Linguistic Theory*, 16/2, 347–385.
- Vet, C. (1992). Le passé composé : contextes d'emploi et interprétation. *Cahiers de Praxématique*, 19, 37–59.
- Vendler, Z. (1957). Verbs and time. *The Philosophical Review*, LXVI, 143–160.
- Wilmet, M. (1992). Le passé composé. Histoire d'une forme. *Cahiers de praxématique*, 19, 13–36.
- Zandvoort, R.W. (1932). On the Perfect of Experience. *English Studies*, 14, 11–20, 76–79.